



Communiqué de Presse

Refuges & Gîtes de Montagnes

Approvisionnement en eau

Le 23 Décembre 2024

En référence à l'arrêté préfectoral n°2024-2739 portant sur les mesures de vigilances ou de restrictions temporaires sur les usages de l'eau, nous vous informons que les refuges et gîtes de montagnes sont impactés avec un approvisionnement en eau très limité voire inexistant.

Pour l'ensemble des gîtes, pensez donc à ajuster vos réserves en eau avant tout départ en randonnée.

Pour les refuges du Piton des Neiges et de la Plaine des Chicots (Roche écrite) :

- Pour les randonneurs résidants : **fermeture des douches et des toilettes.**
- Interruption des repas sur le Refuge de la Plaine des Chicots (Roche Ecrite)

Nous sommes néanmoins déterminés à assurer la meilleure qualité de service possible et vous remercions par avance pour votre soutien et votre compréhension.

Contact

Yves PICARD, Président de l'AGGM

aggm.pro.yd@gmail.com

Tel : 0692 76 63 42

Association des Gestionnaires des Gîtes de Montagne – Ile de la Réunion

28C, Chemin Commerson – Plaine des Cafres – 97418 LE TAMPON

Siret : 404 180 994 00034 – APE 5520Z

Association enregistrée sous le N° W9R1009997, auprès de la Sous-Préfecture de St Paul – La Réunion